

« voix de la vérité aura toujours près de lui, et vous ne vous fussiez pas mis vous-mêmes en opposition avec la loi. »

On retrouve bien là cet amour de la liberté et ce respect des lois qui furent la devise de toute sa vie. On était alors au 10 septembre 1793 : Robespierre régnait, la résistance était vaincue, toutes les villes avaient subi le joug l'une après l'autre ; celle de Lyon, qui luttait la dernière, était alors en proie aux horreurs d'un siège, dont la gloire devait être achetée par tant de sang et de ruines. Et c'était un de ses enfants qui, depuis un an séparé d'elle et jeté à Bordeaux par la violence des événements, prêtait à la cause des deux cités le secours de son invincible énergie.

Ravez ne s'en tint pas aux paroles. Il fit décréter par la Société que, nonobstant l'arrêté de dissolution, elle se constituait en permanence, et elle continua ses séances jusqu'au jour où l'entrée des proconsuls à la tête des bataillons conventionnels acheva d'étouffer la liberté sous le glaive de la dictature.

Cette occupation militaire marqua la dernière chute de cette célèbre Gironde qui voulut faire revivre pour la France les républiques de l'antiquité, comme elle en avait ressuscité l'éloquence.

Sa politique a divisé les contemporains. La postérité sera unanime pour admirer son génie, regretter ses égarements funestes, louer ses généreux retours, plaindre ses destinées si cruellement tranchées au moment où sa modération, hélas tardive, et sa voix devenue impuissante essayaient d'arrêter les débordements de la Terreur, et de réconcilier la République avec la justice et la liberté.

Vergniaud expiait alors le 21 janvier. Il avait cru désarmer la Révolution en lui jetant une tête royale ; il vit bientôt qu'il s'était désarmé lui-même. Le 31 mai fit de la Convention la